



Budget 2004

Gel des taxes foncières

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le temps des fêtes nous offre l'occasion de resserrer les liens qui nous unissent à nos familles et à nos divers milieux d'appartenance. C'est aussi l'occasion de planifier l'année à venir.

Pour l'administration municipale et votre conseil d'arrondissement, cette planification prend la forme du budget que déposait le maire Jacques Olivier, le 25 novembre dernier.

C'est donc avec plaisir que je vous annonce un budget sans hausses de taxes pour l'ensemble des contribuables. De plus, le niveau de service en matière de sécurité publique et de protection de l'environnement a été amélioré. Pour 2004, le budget de l'arrondissement est de 39 050 487 \$, un montant de 1 946 645 \$ provenant des revenus de l'arrondissement. De plus, le paiement des taxes en quatre versements a été maintenu.

Vous vous souviendrez qu'en 2003, le conseil d'arrondissement s'était donné comme mission et objectifs de maintenir le niveau et la qualité des services, de soutenir les projets de vie de quartier, de positionner les arts et la culture comme levier social et communautaire et, finalement, de procéder à la réorganisation de la division des bibliothèques pour mieux répondre aux besoins multiples de la communauté.



Votre conseil d'arrondissement

Tout au cours de l'année, plusieurs réfections de rues ont été réalisées, la restauration de certains parcs a été effectuée et l'ouverture du Centre Multi-Sports est attendue pour la fin décembre. Également prévue pour 2004, l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, pour le plus grand bonheur de la population.

Je suis très fier de ces réalisations et soyez assurés que nous continuerons à être attentifs à vos besoins et à vos désirs afin de maintenir la qualité et le cachet particulier qui font la spécificité de la vie dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil.

Votre vigilance, votre participation active à la vie d'arrondissement et votre fierté d'y résider en seront à la fois le gage et le témoignage. Au nom du conseil d'arrondissement, je vous souhaite de joyeuses fêtes et que l'année 2004 soit une année de santé et de prospérité.

Le président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil,

Claude Gladu
Claude Gladu

Tous les détails du budget disponibles sur le site Internet : longueuil.ca • Voir aussi en page 2

ACTUALITÉS



Budget 2004
Répartition budgétaire
et taxation

2



**Concours Vieux-Longueuil
fleuri 2003**

Remise des prix et
liste des gagnants

3



Horaire du temps des fêtes

Services
aux citoyens

5 et 6

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 12 janvier et 9 février à 19 h à la mairie d'arrondissement, 300, rue Saint-Charles Ouest.

On peut joindre le président et les membres du conseil d'arrondissement par courriel, à conseil.vieux-longueuil@ville.longueuil.qc.ca ou au 463-7081.



Budget 2004

Vieux-Longueuil
longueuil

TAUX DE TAXATION

IMPACT SUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE TYPE



	2003	2004
Valeur type	113 916 \$	113 916 \$
Taux taxes foncières	1,645	1,645
Montant taxes foncières	1 873,92 \$	1 873,92 \$
Total des tarifs	32,48 \$	32,48 \$
Total • Compte de taxes	1 906,39 \$	1 906,39 \$

Écart 2003-2004 0 %

TAUX DE TAXATION

IMPACT SUR UN IMMEUBLE TYPE DE 6 LOGEMENTS ET PLUS



	2003	2004
Valeur type	187 432 \$	187 432 \$
Taux taxes foncières	1,645	1,645
Montant taxes foncières	3 083,26 \$	3 083,26 \$
Total des tarifs	54,13 \$	54,13 \$
Total • Compte de taxes	3 137,38 \$	3 137,38 \$

Écart 2003-2004 0 %

TAUX DE TAXATION ET TARIFICATION DÉTAILLÉS

Taxes foncières

(taux par 100 \$ d'évaluation)	2003	2004
Générale par secteur	1,280	1,254
Communauté métropolitaine de Montréal	0,035	0,034
Effet de la création de l'Agence métropolitaine de transport	0,057	0,052
Réforme de la sécurité publique	0,017	0,049
Total de la taxe foncière	1,389	1,389

Taxe sur les immeubles non résidentiels 1,410 1,430

Autres taxes et tarifications

Autres taxes et tarifications		
Eau par compteur non résidentiel • Tarif par mètre cube	0,1763 \$	0,1763 \$
Eau brute par compteur non résidentiel		
Tarif par 1 000 gallons	0,1500 \$	0,1500 \$
Surtaxe sur terrains vacants desservis	0,8220 \$	0,8220 \$
Collecteurs sanitaires et pluviaux au mètre carré	0,0433 \$	0,0433 \$

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

Services administratifs	2003	2004
Rémunération	885 677 \$	987 727 \$
Transport et communications	125 700 \$	126 300 \$
Services professionnels et administratifs	110 934 \$	111 227 \$
Biens non durables	96 308 \$	97 808 \$
Sous-total • Services administratifs	1 218 619 \$	1 323 062 \$

Loisir, culture et vie communautaire

Rémunération	5 314 403 \$	6 084 613 \$
Transport et communications	119 600 \$	135 539 \$
Services professionnels et administratifs	960 876 \$	1 893 354 \$
Biens non durables	2 442 963 \$	2 481 148 \$
Sous-total • Loisir, culture et vie communautaire	8 837 842 \$	10 594 654 \$

Travaux publics

Rémunération	6 014 873 \$	6 184 097 \$
Transport et communications	14 626 \$	16 197 \$
Services professionnels et administratifs	14 442 515 \$	13 662 523 \$
Biens non durables	5 081 318 \$	6 015 818 \$
Sous-total • Travaux publics	25 553 332 \$	25 878 635 \$

Urbanisme et permis

Rémunération	1 067 901 \$	1 175 396 \$
Transport et communications	39 700 \$	42 701 \$
Services professionnels et administratifs	6 765 \$	16 765 \$
Biens non durables	19 274 \$	19 274 \$
Sous-total • Urbanisme et permis	1 133 640 \$	1 254 136 \$

Total des dépenses pour la dotation 36 743 433 \$ 39 050 487 \$

Autres dépenses attribuables à l'arrondissement

Avantages sociaux	2 789 785 \$	3 169 317 \$
Sous-total	39 533 218 \$	42 219 804 \$
Service de la dette	21 390 799 \$	19 688 125 \$

Total des dépenses de l'arrondissement 60 924 017 \$ 61 907 929 \$

Total des dépenses pour la dotation 36 743 433 \$ 39 050 487 \$

Moins : Revenus de l'arrondissement 1 840 195 \$ 1 946 645 \$

Dotation de l'arrondissement 34 903 238 \$ 37 103 842 \$

Concours Vieux-Longueuil fleuri 2003

Le 16 octobre dernier, au Théâtre de la Ville, M. Claude Gladu, président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Mme Nicole Béliveau, présidente du comité sur l'embellissement et l'environnement, et les conseillers municipaux ont procédé à la remise des prix du concours *Vieux-Longueuil fleuri 2003*.

Ce concours, qui récompense l'effort des citoyens pour embellir leur environnement, a encore une fois connu un grand succès, et ce, en dépit du fait que, pour la première fois, les participants devaient s'inscrire eux-mêmes. Au total, 68 prix ont été remis, dont une mention spéciale. En plus d'un cadeau remis aux lauréats des premiers prix, tous les gagnants ont reçu un certificat ainsi qu'une photographie laminée de leur aménagement paysager.

La sélection des gagnants a été effectuée par un jury composé de membres de la Société d'horticulture et d'écologie de Longueuil inc. (S.H.E.L.I.).

Les prix ont été décernés dans les catégories suivantes :

- Maison unifamiliale : résidence conçue pour abriter une seule famille.
- Édifice multifamilial : bâtiment résidentiel abritant plus d'une famille, condos et appartements.
- Balcon : excluant la maison unifamiliale.



M. Claude Gladu, président de l'arrondissement, adressant ses félicitations aux gagnants lors de la cérémonie de la remise des prix.

- Édifice commercial, industriel ou institutionnel
- Cour arrière : aménagement au sol d'une maison unifamiliale ou d'un édifice multifamilial.

L'arrondissement du Vieux-Longueuil profite de l'occasion pour féliciter tous les gagnants et pour remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ce concours, soit les membres de la S.H.E.L.I. et leur présidente, Mme Monique Gagnon, ainsi que les membres de l'Association longueuilloise des photographes amateurs (ALPA) et leur président, M. Roch Lauzier.



Pour plus d'information sur le concours *Vieux-Longueuil fleuri*, consultez le site Internet : longueuil.ca

LISTE DES GAGNANTS

District n° 5

Michel Desjardins, conseiller municipal

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Hélène Chayer
Cour arrière	1 ^{er} prix	Guy et Phyllis Préfontaine
	2 ^e prix	Michel Lapierre
	3 ^e prix	France Laplante

District n° 6

Simon Crochetière, conseiller municipal

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Carmen Paquin
	2 ^e prix	Nynon Turenne-Beaulieu
	3 ^e prix	Régent Bilodeau
Édifice multifamilial	1 ^{er} prix	Georges Labrosse
	1 ^{er} prix	Patricia Villeneuve
Cour arrière	2 ^e prix	Micheline et Denis Lussier
	3 ^e prix	Marielle et Guy Plante
	1 ^{er} prix	École Saint-Romain

ou institutionnel

District n° 7

Claudette Tessier, conseillère municipale

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Ghislaine et Michel Giroux
	2 ^e prix	Andrée Tremblay
	3 ^e prix	Raymonde Perron et Jean-Marc Houle
Cour arrière	1 ^{er} prix	Julie La Rocque et Yvon Daigneault
	2 ^e prix	Florence et Gilles Labbé
	3 ^e prix	Lucie Ouellette

District n° 8

Marc Lachance, conseiller municipal

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Hélène et Gérard Lagrange
	2 ^e prix	Yvonne Thibodeau
Cour arrière	1 ^{er} prix	Colette Brault

District n° 9

Robert Charland, conseiller municipal

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Denise Morin
---------------------	----------------------	--------------

District n° 10

Bertrand Girard, conseiller municipal

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	André Lacerte
	2 ^e prix	Rolande et Philippe Fortin
Édifice multifamilial	1 ^{er} prix	Thérèse Muraca
Cour arrière	1 ^{er} prix	Claudette, Line et Aurèle Caron

District n° 11

Marie-Lise Sauvé, conseillère municipale

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Marielle Bernard
	2 ^e prix	Denis Paquin
	3 ^e prix	Francine Paradis Poitras
Édifice multifamilial	1 ^{er} prix	Angela Abbondanza
Balcon	1 ^{er} prix	Gracia Proulx
Cour arrière	1 ^{er} prix	Gilles Trahan
	2 ^e prix	Marjolaine Labrosse
	3 ^e prix	Ginette Saint-Amant

District n° 12

Manon D. Hénault, conseillère municipale

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	André Drouin
	2 ^e prix	Marguerite St-Laurent et Claude Gagnon
Cour arrière	1 ^{er} prix	Vincent Poirier
	2 ^e prix	Michèle Gervais
	3 ^e prix	André Bélanger

Mention spéciale Michèle Gervais Terrain municipal

District n° 13

Nicole Lafontaine, conseillère municipale

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Maurice Dubé
	2 ^e prix	Lucia Ormonde et Boaventura Simoes
	3 ^e prix	Louise Larrivière
Balcon	1 ^{er} prix	Germain Depeault
Cour arrière	1 ^{er} prix	Marie et Gilles Besner
	2 ^e prix	Les Résidences Boulogne

District n° 14

Nicole Béliveau, conseillère municipale

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Denise Joseph et Pierre Frédéric Sedney
Cour arrière	1 ^{er} prix	Lucile et Maurice Gervais

District n° 15

Johane Fontaine-Deshais, conseillère municipale

Balcon	1 ^{er} prix	Louise Francoeur
Cour arrière	1 ^{er} prix	Chantal Bêlisle et Sylvain Lamer

District n° 16

Normand Caisse, conseiller municipal

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Lucie Boucher et Guy Urbain
	2 ^e prix	Georges Gauthier
	3 ^e prix	Ginette Chaperon
Balcon	1 ^{er} prix	Yves Ladouceur
Cour arrière	1 ^{er} prix	Édith Daigneault
	2 ^e prix	André Blais
	3 ^e prix	Adena Franz
	3 ^e prix	Manon Dion

District n° 17

Robert Gladu, conseiller municipal

Maison unifamiliale	1 ^{er} prix	Louise et Robert Faille
Édifice multifamilial	1 ^{er} prix	Léo Bourdon
Balcon	1 ^{er} prix	Marie Girardin
	2 ^e prix	Janine Esnault
Édifice commercial, industriel ou institutionnel	1 ^{er} prix	Salon Design Daniel inc.
	1 ^{er} prix	Syndicat des copropriétaires de l'Estuaire condo phase III

District n° 18

Claude Gladu, conseiller municipal et président d'arrondissement

Balcon	1 ^{er} prix	Marie-Lyne Pratt
Cour arrière	1 ^{er} prix	Jean-Paul Gagné
	2 ^e prix	Nicole Malenfant et Gilbert Sigouin
	3 ^e prix	Christian Desmarceaux



Réglementation



LE DÉNEIGEMENT : LA COLLABORATION DE TOUS EST REQUISE !

Neige, grésil, tempête, verglas, glace, nul ne sait ce que l'hiver nous réserve. L'efficacité et la rapidité des opérations de déneigement peuvent par contre être assurées si les rues ne sont pas encombrées par des ordures ménagères ou par des véhicules stationnés. C'est pour cette raison que les citoyennes et les citoyens sont invités à respecter certaines règles.



Ce qu'il ne faut pas faire

Nous demandons votre collaboration pour :

- ne pas déposer la neige en bordure de la rue ou sur les trottoirs;
- ne pas déposer de neige aux alentours d'une borne-fontaine. Leur pourtour doit demeurer dégagé en tout temps, et ce, dans un rayon de 1,5 mètre (5 pieds);

- ne pas obstruer les puisards afin d'éviter que l'eau ne s'accumule au moment de la fonte des neiges.

Si vous constatez une accumulation de glace dans un puisard ou une borne-fontaine ensevelie sous la neige, veuillez en aviser immédiatement le **Service des travaux publics, 463-7084**.

LE REMORQUAGE DES VÉHICULES

Le lendemain d'une chute de neige importante ou lorsque la neige s'accumule en bordure de rue, il faut prendre soin de surveiller si des affiches d'interdiction de stationner ont été installées. Cette interdiction s'applique aux deux côtés de la rue.



Si vous ne respectez pas ces interdictions, vous risquez de voir

votre véhicule remorqué dans une autre rue. À ce désagrément, des frais de remorquage peuvent être réclamés. Cette procédure vise à améliorer la rapidité et la qualité du déneigement.

Pour savoir où a été remorqué un véhicule, on peut appeler le **Service de police, 463-7087**.

DÉGAGEZ LES ISSUES ET LES BALCONS !

En hiver, n'oubliez pas de débayer votre balcon ainsi que les marches et les voies d'accès extérieures. Ne laissez jamais d'obstacles encombrer le parcours qui conduit aux issues. S'il y a urgence, les services de police ou de sécurité incendie pourront ainsi agir plus rapidement et plus efficacement. **Service de sécurité incendie, 463-7028**.



STATIONNEMENT GRATUIT SUR LA RUE SAINT-CHARLES

Jusqu'au 5 janvier, nul besoin de déposer de la monnaie dans les parcomètres de la rue Saint-Charles. En effet, pour le temps des fêtes, le stationnement est gratuit sur la rue Saint-Charles Ouest, entre la rue Saint-Sylvestre et le chemin de Chambly. Il faut toutefois prendre note que la durée du stationnement est limitée à 120 minutes.



VÉHICULE STATIONNÉ POUR VENTE



Il est interdit de stationner un véhicule dans une rue dans le but de le vendre ou de l'échanger, ou encore, dans le but de mettre en évidence des annonces ou des affiches.

Le code de sécurité routière stipule de plus que le pare-brise et les vitres d'un véhicule automobile doivent être libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité du conducteur.

Renseignements : Service de police, 463-7087

ENVIRONNEMENT LES ORDURES ET LES MATIÈRES RECYCLABLES

Ne pas nuire au déneigement

Les ordures ménagères ou les bacs de matières recyclables doivent être déposés sur les terrains privés, le plus près du trottoir ou de la rue, mais jamais dans la rue. Les bacs, les sacs ou les poubelles doivent être visibles, mais ils ne doivent en aucun temps nuire au déneigement.



Identifier votre bac

Il est important de bien identifier votre bac de matières recyclables. Les jours de grand vent, il arrive que des bacs soient dispersés dans les rues. En y inscrivant votre adresse, vous pourrez plus facilement récupérer votre bac.



Déneiger et déglacer les bacs sur roues

Quant aux bacs de 360 litres, ils ne doivent pas être encombrés de neige ou de glace, ce qui empêcherait de les soulever pour être transportés. De plus, si les ordures ménagères ou les matières recyclables n'ont pas été ramassées, il ne faut pas les laisser en bordure de la rue, mais plutôt les entreposer et les déposer à nouveau lors de la prochaine journée de ramassage.

OPÉRATION NEZ ROUGE LONGUEUIL/RIVE-SUD DU 5 AU 31 DÉCEMBRE

« On est mûrs pour un p'tit dring avant de partir ! »

Un service gratuit et confidentiel de chauffeur privé bénévole offert à tout automobiliste qui n'est pas en état de conduire son véhicule. Une façon originale de se déplacer dans sa propre voiture sans prendre le volant.

Réalisé en collaboration avec la Ville de Longueuil, le service s'adresse aux résidents des arrondissements de Boucherville, de Brossard, de Greenfield Park, de Saint-Hubert, de Saint-Lambert — Le Moyne et du Vieux-Longueuil.

Pour recourir aux services d'Opération Nez rouge ou pour devenir bénévole, veuillez téléphoner au **647-2611**. La centrale est située au Centre communautaire Le Trait d'Union, 3100, rue Mousseau.



Renseignements utiles

QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION À LA VEILLE DES FÊTES

En ces temps de réjouissances, il est important de penser sécurité et prudence. Voici donc quelques conseils du ministère de la Sécurité publique qui vous aideront à passer un temps des fêtes sans incident.

L'arbre de Noël

• L'arbre, les lumières, les décorations, tout est si féérique en cette saison ! Si vous tenez absolument à un arbre naturel, n'oubliez pas de garder son pied bien humide en lui donnant de l'eau tous les jours. Rappelez-vous aussi qu'un arbre naturel peut prendre feu rapidement, au simple contact des lumières dont il est paré, car celles-ci dégagent de la chaleur. D'ailleurs, vérifiez que les lumières que vous avez achetées sont de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur. Surtout, ne laissez jamais votre arbre allumé lorsque vous quittez la maison et éteignez-le toujours avant d'aller au lit !



• Sitôt les fêtes terminées, dépouillez votre arbre naturel de ses décorations le plus vite possible et mettez-le dehors. Et pour dormir plus tranquille, songez à vous procurer un arbre artificiel l'an prochain et à réserver l'arbre naturel pour l'extérieur.

Le branchement de l'arbre

• Arbre de Noël, ornements, décorations : on constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires durant le temps des fêtes. Il est toujours bon d'avoir une barre d'alimentation sécuritaire gardée bien en vue. Débarrassez-vous de la vieille rallonge qu'on fait courir sous le tapis !

Le feu de foyer

- Quoi de plus romantique et confortable qu'un feu dans l'âtre ? Évitez toutefois d'y mettre trop de bûches à la fois et assurez-vous que celles-ci sont bien sèches.
- Avez-vous pensé à faire ramoner et inspecter la cheminée par un spécialiste ? L'accumulation de créosote dans la cheminée et les conduits constitue un risque d'incendie.
- Le pare-étincelles est-il bien installé ? Une étincelle peut suffire à mettre le feu au tapis. On évite aussi les bas de Noël suspendus devant la cheminée. Ils stimulent peut-être l'imagination des grands comme des petits, mais ils peuvent s'embraser très facilement.

• Ne jamais déposer les cendres dans une boîte de carton ! On place les cendres dans un contenant métallique, à fond surélevé, et on les met dehors, loin de toutes parois combustibles. N'oubliez pas que les cendres peuvent rester chaudes durant plus de trois jours !



Et voilà ! Il ne reste plus qu'à remplacer la pile de votre avertisseur de fumée et vous voilà prêt pour des fêtes et un hiver des plus agréables.

Les chandelles

- Bien qu'elles ajoutent à l'ambiance, il ne faut jamais laisser des chandelles allumées sans surveillance, surtout en présence de jeunes enfants ou d'animaux domestiques ! Ne placez jamais non plus des chandelles allumées près des rideaux ou de tout autre objet qui pourrait prendre feu.

LE SITE DU PATRIMOINE ET LE VIEUX-LONGUEUIL

La création de la nouvelle ville de Longueuil a suscité quelques changements toponymiques, particulièrement pour l'ancienne municipalité de Longueuil qui est devenue l'arrondissement de Vieux-Longueuil. Toutefois, certains utilisent encore l'expression « Vieux-Longueuil », pour désigner le secteur délimité par la rue Joliette à l'ouest, les rues de Normandie et d'Auvergne à l'est, les rues du Bord-de-l'Eau et Saint-Charles au nord et la piste cyclable du réseau vert (ancienne voie ferrée) au sud.

Afin d'éviter toute confusion, il est maintenant préférable de faire référence au site du patrimoine quand vient le temps de parler de ce secteur. D'ailleurs, en 1993, pour répondre au souhait exprimé par les citoyens soucieux de sauvegarder la qualité de leur environnement, le secteur du Vieux-Longueuil fut constitué en site du patrimoine. C'est principalement dans ce secteur que l'on retrouve l'ensemble des biens culturels immobiliers et où le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique ou historique, un héritage qu'il importe de préserver.



Pour plus d'information, consultez le site Internet : marigot.ca

Horaires du temps des fêtes

Arrondissement du Vieux-Longueuil

Renseignements généraux 463-7080

Votre mairie d'arrondissement

300, rue Saint-Charles Ouest

• Direction d'arrondissement 463-7082

• Présidence d'arrondissement ... 463-7081

• Secrétariat du conseil et

Service à la clientèle

et communications 463-7090

Fermé du 24 décembre au 2 janvier.

Pas de service d'assermentation du 22 décembre au 2 janvier.

Comptoir de la perception 463-7277

Nouvelle adresse : 777, rue d'Auvergne

Fermé du 24 décembre au 2 janvier.

Service de l'urbanisme, des permis

et de l'inspection 463-7083

777, rue d'Auvergne

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre

et les 1^{er} et 2 janvier.

Service des travaux publics 463-7084

777, rue d'Auvergne

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

Service du loisir, de la culture

et de la vie communautaire 463-7085

1, boulevard Curé-Poirier Est

Voir horaire détaillé à la page 6.

Déchets et matières recyclables

Durant la période des fêtes, il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères les 26 décembre et 2 janvier et pas d'enlèvement des matières recyclables le 25 décembre ni le 1^{er} janvier.

Déchets de construction

Le Centre de tri Transit I sera fermé les 25 et 26 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.

Sapins de Noël

Les sapins de Noël seront ramassés lors de l'enlèvement des ordures ménagères. Il est important de déposer votre arbre en bordure de la rue de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement.

COMPTOIR DE LA PERCEPTION

Depuis le 17 décembre, le comptoir de la perception est déménagé au 777, d'Auvergne.



Renseignements : Service de sécurité incendie, 463-7028

Loisir et vie communautaire

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Centre Jeanne-Dufresnoy • 463-7085

Fermé du 24 au 28 décembre et du 31 décembre au 4 janvier.

Centre culturel Jacques-Ferron • 463-7181

Fermé les 24, 25, 26, 29 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

Arénas • 463-7085

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

Piscine Olympia • 646-8263

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

Bibliothèque municipale • 463-7180

• Succursales Jacques-Ferron, Desormeaux (ouvert le 29 décembre) et Claude-Henri-Grignon
Fermé les 24, 25, 26, 29 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

• Succursales Saint-Jean-Baptiste et Fatima
Fermé du 24 décembre au 2 janvier.

• Succursales Joseph-de-Sérigny et Hubert-Perron
Fermé du 19 décembre au 5 janvier.

Parc régional de Longueuil • 468-7617

Ouvert jusqu'à 17 h les 24 et 25 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.



Renseignements : Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, 463-7085

CALENDRIER SPORTIF

Samedi 10 janvier

Compétition provinciale de patinage de grande vitesse

Aréna Olympia

☎ 448-2225

23 janvier au 1^{er} février

Tournoi national pee-wee de Longueuil, 26^e édition

Arénas de l'arrondissement

☎ 651-0060

6 au 8 février

Tournoi de basket-ball mini des Tornades de Longueuil, 6^e édition

École secondaire Saint-Jean-Baptiste

☎ 646-7180

21 et 22 février

Festival pré-novice de hockey de Longueuil
Colisée Jean-Béliveau et Centre sportif et communautaire

☎ 651-0060

4 au 7 mars

Tournoi de ringuette de Longueuil, 12^e édition

Aréna Olympia et Centre sportif et communautaire

☎ 442-0808

12, 13 et 14 mars

Jeux du Vieux-Longueuil, 11^e édition

Centre sportif Montpetit

☎ 679-5296

20 et 21 mars

Compétition provinciale et nationale de gymnastique, 3^e coupe du Québec

Complexe sportif Longueuil

☎ 646-6762



OUVERTURE BIENTÔT!

Un équipement sportif d'envergure.

Journées portes ouvertes,

les 27 et 28 décembre

de 10 h à 16 h!



Procurez-vous la nouvelle édition du carnet culturel et découvrez l'ensemble de la programmation hivernale : les spectacles, les expositions, les conférences et d'autres événements à ne pas manquer.

La vente des billets débutera le mercredi 14 janvier à 10 h au Centre culturel Jacques-Ferron. Soyez-y!

CALENDRIER CULTUREL

D'autres détails dans le guide loisir, culture et vie communautaire, édition du 10 décembre.

Dimanche 1^{er} février à 10 h

Sonnez les matines

Concert jeunesse de musique classique sous la direction artistique de Francine Chabot.

Chapelle Saint-Antoine • Entrée libre

Jeudi 5 février à 13 h 30

La Catalogne

Conférence de Maurice Marleau, spécialiste en histoire de l'art.

Centre culturel Jacques-Ferron • 7 \$

Dimanche 8 février à 14 h

Pinocchio

Spectacle musical fantastique pour enfants.

Centre communautaire Le Trait d'Union

Enfants : 3 \$; adultes : 6 \$

Mercredi 11 février à 19 h 30

Porto et chocolat

Conférence dégustation de Mario Lamarre, conseiller en vins.

Centre culturel Jacques-Ferron • 25 \$

Jeudi 12 février à 13 h 30

Les charmes du Portugal : 1^{re} partie

L'Algarve, Lisbonne et Evora

Conférence de Maurice Marleau, spécialiste en histoire de l'art.

Centre culturel Jacques-Ferron • 7 \$

Jeudi 19 février à 13 h 30

Les charmes du Portugal : 2^e partie

Porto, la Vallée du Douro et l'île de Madère

Conférence de Maurice Marleau, spécialiste en histoire de l'art.

Centre culturel Jacques-Ferron • 7 \$

Dimanche 22 février à 14 h

Le puits de la mère Michel

4 À 10 ANS

Spectacle de marionnettes pour enfants.

Centre vie de quartier Notre-Dame-de-la-Garde

Enfants : 3 \$; adultes : 6 \$

Mardi 24 février à 13 h 30 et à 19 h 30

Barcelone et ses grands artistes :

Gaudi, Picasso, Miro et Dali

Conférence de Nicole Gagné, spécialiste en histoire de l'art.

Centre culturel Jacques-Ferron • 7 \$

Mercredi 25 février à 19 h 30

Les vins : initiation à la dégustation

Conférence dégustation de Mario Lamarre, conseiller en vins.

Centre culturel Jacques-Ferron • 20 \$

Dimanche 7 mars à 10 h

Sonnez les matines

Concert jeunesse de musique classique sous la direction artistique de Francine Chabot.

Chapelle Saint-Antoine • Entrée libre

Mardi 9 mars à 13 h 30 et à 19 h 30

Gustave Klimt à Vienne

Conférence de Nicole Gagné, spécialiste en histoire de l'art.

Centre culturel Jacques-Ferron • 7 \$

Mercredi 10 mars à 19 h 30

Histoire de rues

Conférence de Michel Pratt, historien et président de la Société historique et culturelle du Marigot.

Centre culturel Jacques-Ferron • 7 \$

Renseignements : Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, 463-7181

Du sport dans votre quartier

PATINEZ TOUT L'HIVER DANS VOTRE QUARTIER

21 ronds de glace pour le patinage libre – 19 patinoires pour le hockey et le patinage libre

Horaire de surveillance et d'ouverture des refuges pour patineurs du 26 décembre au 6 mars (si la température le permet).

Lundi au vendredi 16 h à 17 h 30 et 18 h 30 à 22 h
Samedi 13 h à 17 h 00 et 18 h 30 à 23 h
Dimanche 13 h à 17 h 00 et 18 h 30 à 21 h

- Ouvert dès 13 h durant le temps des fêtes et lors des congés scolaires.
- Ouvert jusqu'à 17 h les 24 et 31 décembre.
- Aucune surveillance les 25 décembre et 1^{er} janvier.

LISTE DES INSTALLATIONS

LÉGENDE	
Rond de glace	
Patinoire	
Adrien-Gamache	Laurier/Sacré-Cœur 
Anastase-Forget	Maisonnette/Cartier 
Armand-Racicot	735, rue Saint-Jean  
Asselin	Asselin/Belcourt 
Beaugard	Beaugard/René 
Belcourt	Belcourt/Bissonnet 
Berthelet	Berthelet/Berthier 
Carillon	1405, rue Laurier  
Champlain	Champlain (derrière l'école) 
Champvert	Moreau/Mance  
Christ-Roi	Dumont/Darveau  
De Normandie	De Normandie/Saint-Laurent  
Des Hirondelles	Des Hirondelles/Des Pinsons  
Drapeau	Dandurand/Duclos 
Fernand-Bouffard	Duvernay/Bertrand 
Fonrouge	Chaboillez/Cuvillier  
Gardenville	Gardenville/Perrault 
Gentilly Est	Beauharnois/Brunet 
Gentilly Ouest	Beauharnois/Bagot  
Gray	Gray/Galaise 
Jean-de-Lalande	Bourassa/Després  
Jean-Louis	Jean-Louis/Hémond 
Laflamme	Victoria/Oxford  
Laurier	2095, rue Laurier  
La Violette	Bellerive/Honfleur  
Lecavalier	Brébeuf/Cherbourg  
Le Moynes	Saint-Charles/De Normandie 
Lionel-Groulx	Périgny/Pasteur  
Marquette	Nobert/Dollard  
Métro	De la Barre/D'Assigny 
Newhaven	Newhaven/Quinn 
Parc régional de Longueuil	Adoncour/chemin du Lac Horaire : dimanche au jeudi de 9 h à 22 h 30 vendredi et samedi de 9 h à 23 
Perron	Maréchal/McGill 
Précicon	Lalande/Labrie  
Racine	Soissons/Racine 
Raymond	De Lorimier/Joséphine  
Rolland	Rolland/De Lyon 
Rouillard	Rouillard/Rouleau 
Roussillon	Face au 777, rue d'Auvergne 
Saint-Charles	De Châteauguay/Saint-Charles 
Saint-Jude	905, rue Tiffin (arrière)  
Saint-Romain	Bédard (à côté de l'école)  

LES ORGANISMES SPORTIFS LOCAUX ET L'IMPLICATION BÉNÉVOLE SONT À LA SOURCE DU SUCCÈS DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS RÉALISÉS CHEZ NOUS !

Fidèle à sa tradition, l'arrondissement du Vieux-Longueuil accueillera cet hiver plusieurs événements sportifs d'envergure régionale, provinciale et nationale. Pour ce faire, la municipalité met à la disposition des organisateurs les équipements appropriés et n'hésite pas à s'engager dans son rôle de soutien.

Pourtant, la réussite de ces événements repose en grande partie sur la participation active des organismes et de leurs dynamiques équipes de bénévoles.

Le bénévolat, essentiel au développement et à la promotion de la pratique sportive, procure à ceux qui s'y investissent des occasions de partager des expériences enrichissantes et de vivre leur passion pour un sport. C'est également un moyen pour les familles de passer du temps ensemble. En effet, plusieurs bénévoles sont avant tout des parents intéressés qui partagent avec leur famille une activité de loisir. Cet investissement de temps permet de renforcer les liens et procure beaucoup de fierté.

Pour ces raisons, les individus qui consacrent temps et énergie à l'organisation d'un événement sportif le font avec motivation et intérêt. Ce désir de contribuer au succès de l'événement est, à coup sûr, un gage de qualité et de succès.

Ces bénévoles sont appuyés et encadrés par des organisations expérimentées et déjà bien implantées dans leur milieu. Ces organismes et leurs administrateurs contribuent à canaliser les efforts individuels vers un objectif collectif.

Cet hiver, il y aura six organismes sportifs et environ 400 bénévoles qui mettront la main à la pâte pour permettre à des jeunes de vivre un événement sportif dans un esprit de saine compétition. Il s'agit d'une contribution inestimable pour la collectivité et pour nos jeunes.



Saluons les organismes promoteurs :

- Acro-Gym;
- Association de ringuette de Longueuil;
- Club de basket-ball Les Tornades de Longueuil;
- Club de patinage de grande vitesse de Longueuil;
- Hockey mineur de Longueuil
- Quartiers au jeu.



Parc régional de Longueuil



Accessible à tous, le Parc régional de Longueuil est un site privilégié pour la pratique d'activités hivernales !

Pavillon d'accueil, 1895, rue Adoncour

Ouvert du dimanche au jeudi de 9 h à 22 h 30, vendredi et samedi de 9 h à 23 h. Cet horaire sera en vigueur dès que la température permettra la tenue des activités hivernales.

- Casse-croûte ouvert dès 10 h.
- Location d'équipement de ski de fond (vente de cire), traîneau trois skis et tapis magique;
- Premiers soins dispensés par le personnel.

Relais, 1798, chemin du Lac

Un refuge pour les skieurs de fond, ouvert les samedis et dimanches de 10 h à 17 h, lorsque les conditions de ski sont favorables.

- Aménagement intérieur pour fartage;
- Services sanitaires.

Stationnement accessible en tout temps (intersection du boulevard Jean-Paul-Vincent et du chemin du Lac).

☎ 468-7617

ACTIVITÉS D'ANIMATION

D'autres détails dans le guide loisir, culture et vie communautaire, édition du 10 décembre.

Activités, cours, randonnées et conférences en lien avec la nature et le plein air, au fil des saisons.

Source d'inspiration et moteur de nos passions, la nature, par sa richesse et ses nombreuses facettes, nous invite à s'y aventurer.

Au programme cette saison :

Clinique de fartage, cours de ski de fond, randonnées pédestres et de ski de fond, soirées de relaxation et de détente, conférence sur le feng shui, animation pour les tout-petits, Noël des coccinelles, et fabrication de quincy (igloo).



FOUS DE L'HIVER **GRATUIT**

Des dimanches fous, fous, fous !

18 janvier, 15 et 29 février
de 11 h à 16 h



Pour partager en famille les plaisirs de l'hiver avec une formidable équipe d'animation. Du plaisir garanti et gratuit ! Remis le dimanche suivant en cas de mauvaises conditions climatiques.

Des dimanches animés sur la patinoire extérieure !

11 janvier de 12 h à 16 h
Câlin et Frisson sur glace

8 février de 12 h à 16 h
Plaisir sur glace en collaboration avec Kino-Québec.

ACTIVITÉS HIVERNALES

D'autres détails dans le guide loisir, culture et vie communautaire, édition du 10 décembre.

Glissade

Située à proximité du pavillon d'accueil, la butte naturelle est un endroit sécuritaire pour glisser en famille !

- Éclairée en soirée jusqu'à 22 h 30;
- Surveillance durant les périodes de grande affluence;
- Planche à neige permise de 9 h à 10 h 30 et de 18 h à la fermeture;
- Location d'équipements de glisse

Ski de fond

Amateurs de ski de fond venez découvrir des sentiers travaillés mécaniquement.

- 12,5 km, dont 5,7 km éclairés;
- 1,3 km de sentier de ski de fond damé pour le « pas du patineur ».

Profitez aussi d'une gamme de services adaptés à vos besoins.

- Cours de ski de fond;
- Clinique de fartage;
- Randonnée de ski de fond au clair de lune;
- Boutique de location et vente de cire.

Patinage libre

Pour les amoureux du patinage, un étang glacé et un sentier d'un kilomètre entretenus tout l'hiver avec une surfaceuse.

- Ouvert du dimanche au jeudi de 9 h à 22 h 30, vendredi et samedi de 9 h à 23 h. Les patineurs y trouveront un refuge chauffé, une aire centrale de repos, un éclairage en soirée et de la musique d'ambiance.
- Des activités thématiques pour la famille sont offertes gratuitement.

Marche en plein air

Pour poursuivre en saison hivernale votre activité de marche au parc, deux sentiers spécialisés ont été aménagés. Le sentier de marche de 3 km, aménagé dans une partie boisée du parc est un endroit privilégié pour faire l'observation de la nature et se faire courtoiser par les mésanges. Il est également possible de marcher le long du chemin du Lac qui est déneigé et éclairé.

Le Club de marche « Bon pied, bon cœur »

Depuis 1996, les membres du club se réunissent tous les mardis et jeudis à 19 h 30 à l'entrée du pavillon d'accueil. L'activité est libre, il n'y a pas de frais d'adhésion, ni aucune obligation d'être présent de façon assidue. À l'occasion, des sorties extérieures sont également offertes. Renseignements : 468-3333

NOTRE CADEAU POUR LE TEMPS DES FÊTES

Et la tradition se poursuit dans une ambiance chaleureuse...

Au pavillon d'accueil

Les services sont ouverts les 25 et 26 décembre et les 1^{er} et 2 janvier de 9 h à 17 h.

25 décembre de 12 h à 16 h

SABRINA TRIMBOLI

Célébrez Noël et laissez-vous charmer par une merveilleuse voix qui interprétera les plus beaux classiques de Noël.

26 décembre à 12 h 30, 14 h et 15 h 30

CLOWN EXPRESS : LA PETITE MAGIE DE NOËL

Notre ami du pays des clowns se pose bien des questions sur Noël. Comment le Père Noël a-t-il pu faire le tour de toutes les maisons du monde la même nuit et manger tous les biscuits ? Découvrez ces réponses à travers la magie, la jonglerie et autres cocasseries.

1^{er} janvier de 12 h à 16 h

RICHARD PAQUETTE

Le pianiste Richard Paquette, ambassadeur québécois, propose de nous faire vivre un Jour de l'An d'antan.

2 janvier à 12 h 30, 14 h et 15 h 30

CLOWN EXPRESS : LE 1^{er} JOUR DE L'ANNÉE

Quelle belle occasion de se réunir entre amis pour échanger des souhaits ! On danse, on s'amuse, on rigole. Vivez avec notre ami du pays des clowns cette belle fête du Jour de l'An.

GRATUIT

